

PRÉSENTATION

Alain RALLET

On se rappelle la fièvre suscitée par la diffusion de l'internet au-delà de son périmètre initial dans la deuxième moitié des années 1990. Plus rien ne semblait pouvoir être comme avant. Ni l'économie, ni la société, ni même la géographie. Une nouvelle ère était née, marquée d'une rupture radicale entre le nouveau et l'ancien. Fort critiques, les chercheurs en sciences sociales prirent leur bâton de pèlerin pour analyser les transformations en cours, démêler le réel du discours, identifier de nouveaux objets, soupeser la nécessité ou non d'y appliquer de nouveaux concepts, proposer de nouvelles mesures.

Puis la bulle internet éclata, les start-up s'évaporèrent, les business models sans profits ni chiffres d'affaires rentrèrent dans le rang, les vertus de l'ancienne économie réapparurent, le monde physique fut redécouvert... Gens obstinés, les chercheurs n'en continuèrent pas moins leurs investigations. Car de vraies questions avaient été posées. Par quoi ? Par l'idée que, sous l'emblème parfois flou de l'internet, de nouveaux phénomènes, des transformations profondes étaient en jeu, requérant l'analyse. Mais de quoi l'internet est-il l'emblème ? Il est difficile de répondre car c'est précisément ce qui est en recherche au travers, pour l'instant, d'approches partielles, focalisées sur tel ou tel objet. Selon la discipline, selon aussi la perception singulière du chercheur.

Avançons néanmoins des éléments de réponse. L'internet est d'abord le nom d'une révolution technologique que l'on peut résumer par la numérisation

plus la connectivité généralisée. Bien qu'ils soient issus d'une longue maturation de l'informatique, ces deux aspects introduisent ou supportent des éléments de rupture dans l'organisation sociale et les relations économiques. Dans les représentations aussi, d'autant qu'il s'agit d'un processus généralisé. Aucun aspect de la vie sociale, voire privée, ne semble pouvoir y échapper. Mais l'internet est plus qu'un phénomène technologique. C'est le nom implicite donné à toute une série de transformations concomitantes d'ordre privé, social, cognitif, politique, économique, géographique, criminel... qui apparaissent en phase avec l'objet technique. L'internet apparaît comme le marqueur syncrétique de transformations en cours, un trou noir révélant l'unité des bouleversements actuels qu'il semble aspirer, bref une sorte de totem du monde contemporain. La recherche autour ou sur l'internet a pour toile de fond ces enjeux. C'est pourquoi elle excède largement l'analyse d'un objet technique.

Il serait intéressant de voir comment cette recherche a évolué, en particulier les thèmes, les objets auxquels elle s'intéresse. Il faudrait sans doute remonter bien avant l'irruption de l'internet sur la scène publique dans la 2^e moitié des années 1990, car le numérique et la connectivité précèdent cette séquence. Cependant, peu à peu émerge, au-delà des engouements passagers pour telle ou telle question agitée par le débat public ou la vie économique, un thème central : la transformation des relations entre l'individu et le collectif. On peut y rattacher la plupart des recherches en sciences sociales menées autour de l'internet. L'idée n'est pas à prendre au premier degré mais au second. En effet, il est évident que, connectant des individus, l'internet pose la question de leurs relations à l'ensemble connecté. Il s'agit d'autre chose : plus qu'un simple objet de recherche, l'internet est un emblème aussi pour les chercheurs en ce qu'il les incite à réinterroger l'analyse des relations individu/collectif dans leur discipline. Ils ne cherchent pas seulement à démonter et démontrer les multiples arcanes d'un objet protéiforme mais à revenir sur un point constitutif des sciences sociales à l'occasion de cet objet. C'est ce qui stimule leur intérêt, beaucoup plus que l'objet lui-même.

Le GDR CNRS TIC et Société en est un témoignage. C'est un GDR pluridisciplinaire, principalement constitué de labos de sciences sociales mais créé aussi avec le soutien du département STIC du CNRS (www.tic-societe.org). Un point commun : l'intérêt porté à l'analyse des TIC et la nécessité d'échanger sur ce sujet entre disciplines. Réuni en Avignon en juin

2002, le conseil scientifique projetant d'organiser une Ecole d'été s'interrogea sur le thème. « TIC et structuration des collectifs » ressortit du brainstorming. Il s'agissait de prendre la capacité des TIC à supporter de nouvelles formes de collectifs et nouer de nouveaux rapports interindividuels comme fil directeur d'une confrontation interdisciplinaire. Le présent dossier s'appuie en grande partie sur les conférences ou interventions (dont les textes ont été retravaillés) prononcées à l'Ecole d'été de Carry-le-Rouet en septembre 2003 par Bernard Conein, Jacques Crémer et Alexandre Gaudeul, Godefroy Dang Nguyen et Thierry Pénard, Patrice Flichy, Michel Gensollen. Un article de Fabrice Lequeux et Alain Rallet complète le dossier.

L'ensemble des articles porte sur la manière dont les TIC ou l'internet structurent des collectifs ou aménagent de nouveaux rapports entre individu et société, dans l'ordre social ou l'ordre économique.

Patrice Flichy montre tout d'abord que les caractéristiques des TIC et de l'internet sont en phase avec les caractéristiques contemporaines de la vie professionnelle et de la vie privée. Ces caractéristiques s'organisent autour des notions d'individualisation et de réseau et surtout de la tension qui les lie : autonomie et contrôle, pratiques individuelles et pratiques collectives, construction de soi et construction du groupe... Ainsi se développe une nouvelle figure de l'interaction sociale qu'il résume dans la formule de l'individualisme connecté. On la retrouve dans des registres aussi divers que celui de la famille ou du loisir, de l'organisation du travail ou de l'orientation donnée au développement des TIC depuis les années 1970. La thèse de Patrice Flichy est qu'il n'y a ni coïncidence, ni déterminisme, social ou technologique, mais des liens complexes qui s'établissent par le biais des pratiques sociales. Au travers de ces pratiques circulent des traits communs qui imprègnent les divers ordres (social, économique, technologique) dans lesquels elles s'inscrivent, les rendant ainsi perméables les uns aux autres.

Bernard Conein s'interroge sur une des caractéristiques essentielles de l'internet, à savoir sa capacité à mettre en relation les individus pour coproduire et partager des connaissances. L'analyse des relations entre les technologies internet et la coordination interindividuelle est réinsérée dans une question plus générale, celle de processus cognitifs dépassant les limites de l'individu. L'hypothèse d'une cognition distribuée a d'abord été développée pour intégrer les interactions de l'individu avec les artefacts externes présents dans son espace de travail. Le changement de paradigme

dans les artefacts informatisés (passage aux technologies de réseau) étend la cognition distribuée à l'analyse de la coopération à plusieurs dans un cadre où il s'agit de lier des agents, des artefacts et des espaces de travail. Bernard Conein souligne que la cognition n'est pas distribuée du seul fait que les architectures en réseau disséminent informations et connaissances. Il faut qu'existent des interdépendances effectives faisant de ces technologies l'instrument d'une cognition distribuée. La question est notamment de savoir si les technologies de coordination en ligne ont des propriétés sociales (sélection des partenaires, relations durables...) susceptibles de soutenir une coopération cognitive.

Les quatre articles suivants s'interrogent sur l'importance des relations d'échange non marchand sur l'internet alors même que les activités sous-jacentes à l'échange impliquent des coûts et que l'internet s'est ouvert aux échanges marchands depuis le milieu des années 1990. Il est clair qu'il ne s'agit plus seulement d'une trace historique de l'origine du réseau mais d'un type d'interactions sociales qui, sans être radicalement nouveau, est porté à une telle échelle par la dimension du réseau qu'il tend à créer les germes de nouveaux modes de production et de distribution de certains biens.

Dans leur texte, G. Dang Nguyen et T. Pénard en repèrent les symptômes au travers du phénomène de gratuité sur l'internet et de la difficulté d'un certain nombre d'activités à être directement rentables. Après avoir rappelé les fondements de la gratuité, ils mettent en évidence la dynamique économique qui résulte de la complémentarité entre le marchand et le non-marchand. Le phénomène n'est pas en soi nouveau mais il est porté à une telle échelle qu'il fonde des modèles économiques spécifiques. Ils montrent en particulier au moyen de deux exemples (Autobytel et Ebay) comment un système de recommandation ou d'évaluation reposant sur le travail gratuit des acheteurs peut soutenir le développement des transactions marchandes. Dans ces conditions, le non-marchand sur l'internet ne doit pas être conçu comme un résidu historique mais comme l'adjuvant nécessaire du marchand. A cet égard, la dynamique économique présente sur l'internet n'est pas l'exacte duplication de celle qui anime le monde physique.

J. Crémer et A. Gaudeul reprennent ces questions à partir de l'exemple précis du logiciel libre en l'illustrant notamment par le cas de T_EX, logiciel de mise en page. Ils clarifient d'abord ce qu'on entend par « logiciel libre », c'est-à-dire le système de clauses qui définit la licence d'utilisation. Puis ils

s'interrogent sur la rationalité économique à l'œuvre chez les développeurs participant à l'élaboration de tels logiciels, les entreprises qui y contribuent également et les utilisateurs. Les raisons sont variées, souvent interprétables en termes d'argumentation économique et expliquent les types particuliers de logiciels élaborés et les catégories spécifiques d'utilisateurs auxquels ils s'adressent. Les auteurs se penchent également sur les effets des politiques publiques visant à soutenir le développement des logiciels libres, au niveau de leur utilisation comme leur achat par des administrations publiques ou de leur production par la subvention. Ils insistent enfin sur la nécessité de définir un cadre légal plus précis.

Dans une construction ambitieuse, M. Gensollen cherche à fonder l'un des phénomènes les plus frappants de l'internet : les communautés virtuelles. L'approche historique est sollicitée pour dissiper la confusion souvent établie, sous l'emploi d'un même terme, entre communautés agricoles, industrielles et virtuelles. Structurées autour de la production et de la consommation de biens non rivaux, les communautés virtuelles semblent échapper aux limites qui ont condamné leurs devancières. Elles sont au cœur d'une économie où la source de la valeur se déplace de la production et reproduction des biens à la mise en forme des processus sociaux présidant à la conception, adaptation et utilisation des biens. Différents types de communautés virtuelles sont distinguées selon leur place dans ces processus de mise en forme. Enfin, M. Gensollen s'interroge sur la nature du lien social dans ces communautés que l'on ne peut assigner ni à l'altruisme, ni au don, mais, à l'image du système des échanges Kula, à des échanges asynchrones liés au caractère non rival des biens.

Fabrice Lequeux et Alain Rallet explorent l'autre face du non-marchand sur l'internet, à savoir l'absence ou la faiblesse paradoxale d'une économie marchande en ligne sur une telle plate-forme mondiale. Ils avancent la thèse de deux « internet » possibles, c'est-à-dire de deux modalités d'organisation industrielle des services en ligne. L'une est représentée par le modèle Microsoft, issu du monde de l'informatique tel qu'il s'est structuré depuis le début des années 1980. Le modèle repose sur un contrôle sans partage de l'intelligence logicielle du réseau et un processus très décentralisé d'innovation. Très puissant, le modèle a cependant des limites, notamment une difficulté à faire respecter les droits de propriété intellectuelle sans mettre en danger la dynamique d'ouverture sur lequel il repose. Les auteurs dégagent les caractéristiques d'un second modèle fondé sur un partenariat

entre l'électronique grand public et les opérateurs de télécommunications. La dynamique d'innovation y est très différente. Son caractère plus centralisé apparaît comme la condition d'usages simplifiés et donc d'un marché plus étendu. Les forces et faiblesses des deux modèles sont analysées au regard de marchés de services multimédias en ligne dont le développement est attendu dans les toutes prochaines années.

On trouvera également dans ce numéro, en *Varia*, un article d'Agnès Camus-Vigue et Françoise Gaudet analysent le fonctionnement d'une expérience de colloque scientifique qui s'est entièrement déroulé sur l'internet. Les auteures tentent de dégager les nouvelles règles du jeu qui émergent de cette pratique, le web n'étant pas un espace neutre mais, dans ce cas, comme dans bien d'autres, reconfigurant.